



GREAT LAKES AND ST. LAWRENCE CITIES INITIATIVE
ALLIANCE DES VILLES DES GRANDS LACS ET DU SAINT-LAURENT

RÉSOLUTION 9 – 2009M

TRANSPORT MULTIMODAL

ATTENDU QUE les Grands Lacs et le Saint-Laurent servent de corridor de transport essentiel pour l'Amérique du Nord depuis les premiers jours des populations autochtones et des explorateurs européens;

ET ATTENDU QUE le transport des biens et des personnes dans ce corridor a toujours revêtu une grande importance en ce qui a trait à la réussite économique de toute la région et qu'il fait partie des éléments-clés de son patrimoine et de sa culture;

ET ATTENDU QUE les liens de transport maritime des Grands Lacs et du Saint-Laurent aux affluents et aux systèmes de transport terrestres jouent également un rôle d'importance à l'efficacité et à l'efficience du réseau;

ET ATTENDU QUE le réseau de transport maritime sur les Grands Lacs et le Saint-Laurent est actuellement sous-utilisé dans une mesure telle qu'il a la capacité de supporter deux fois plus d'activité de marine marchande qu'il en traite actuellement;

ET ATTENDU QUE la congestion des autoroutes et des voies ferrées est en hausse et qu'elle cause des retards et une plus grande consommation de carburant;

ET ATTENDU QUE les préoccupations liées à la sécurité causent des files d'attente de plus en plus longues aux frontières, causant des retards et une plus grande consommation de carburant;

ET ATTENDU QUE le transport maritime a toujours été important, mais qu'il le devient encore davantage à cause des avantages potentiels que présente son usage accru sur le plan de l'énergie et de l'environnement;

ET ATTENDU QUE pour que les avantages du transport maritime soient réalisés dans leur pleine mesure, les liens avec les routes terrestres ferrées et de camionnage, ainsi que les installations portuaires où s'effectuent les transferts, doivent être rehaussés;

ET ATTENDU QUE des investissements d'infrastructure importants seront nécessaires pour faire en sorte que le réseau de transport, dans son intégralité, fonctionne convenablement;



ET ATTENDU QUE l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent et ses maires cherchent à travailler auprès de tous les paliers du gouvernement, de l'industrie du transport, de la communauté universitaire et d'autres intéressés pour faire progresser dans la région le réseau de transport afin qu'il offre un avantage compétitif et qu'il réduise l'impact sur la consommation d'énergie et sur l'environnement afin que la ressource puisse durer longtemps à l'avenir;

POUR CES MOTIFS, IL EST RÉSOLU QUE l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent incite le *Department of Transportation* aux États-Unis et Transports Canada, ainsi que les agences provinciales et d'État homologues, à effectuer une évaluation complète des systèmes de transport dans la région des Grands Lacs et du Saint-Laurent et dans les environs dans le but de cerner les mesures pouvant être entreprises pour rehausser l'efficacité et l'efficience des systèmes;

ET IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le processus d'évaluation englobe la participation des gouvernements locaux, des autorités portuaires, des autorités du fleuve Saint-Laurent, du secteur du transport, des organisations non gouvernementales et d'autres intéressés;

ET IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE cette évaluation complète demande notamment à l'industrie comment le transport maritime à courte distance et les liens multimodaux pourraient être améliorés pour rendre plus attrayant le concept d'un transport maritime étendu;

ET IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE l'évaluation identifie les investissements d'infrastructure qui seraient nécessaires pour établir un système de transport rehaussé et intégré dans la région des Grands Lacs et du Saint-Laurent et des environs;

ET IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE l'évaluation soit mise en œuvre dans les plus brefs délais et qu'elle soit menée à bien de façon accélérée, mais, en aucun cas, plus tard qu'en décembre 2010.

Signé ce 18^e jour de juin 2009

George Heartwell, président
Maire de Grand Rapids
Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent